

# Rapport annuel sur l'état de l'internet en France



© 2023 Les Echos Publishing

Dans son rapport annuel transmis au Parlement, l'Arcep aborde différents aspects de l'internet français : la qualité de service, l'interconnexion des données, la transition vers le protocole IPv6, la neutralité du net, la régulation économique des plates-formes et des données ou encore la réduction de l'empreinte environnementale du numérique. Ainsi, par exemple, depuis 10 ans, l'Arcep collecte des données sur l'interconnexion. Elle indique qu'en 2022, 54 % du trafic vers les clients des principaux fournisseurs d'accès (FAI) en France provenait de 5 acteurs : Netflix, Google, Akamai, Meta et Amazon. Le reste du trafic (46 %) provenait d'une grande diversité d'acteurs s'interconnectant aux FAI.

## Éco-conception des services numériques

Concernant l'empreinte environnementale du numérique, l'Arcep prône l'éco-conception des services numériques. Ainsi, par exemple, les codecs (algorithmes de compression) ont un rôle important à jouer pour réduire l'impact de la vidéo, qui représentait la majorité du trafic internet en 2022. L'Arcep rappelle qu'elle a, par ailleurs, publié une étude avec l'ADEME sur l'empreinte environnementale du numérique en 2020 et à horizon 2030 et 2050, et deux éditions de l'enquête annuelle « Pour un numérique soutenable », qui regroupe les

données collectées auprès des 4 principaux opérateurs télécoms français sur leurs émissions de gaz à effet de serre ou encore sur le recyclage et reconditionnement des téléphones mobiles.

Pour consulter le rapport : [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)

© 2023 Les Echos Publishing